

Page 3

**Scène ouverte :
projet du Parlement
des jeunes**

Page 9

**Page communale :
Le climat change.
Parlons-en !**

Page 11

**Deux victoires et
deux défaites pour
le TC Val-de-Travers**Imprimerie Montandon Sàrl
Place-d'Armes 15
2114 Fleurier
+41 32 861 10 28
info@courrierhebdo.ch
www.courrierhebdo.ch

Courrier Val^{du}-de- Travers HEBDO

Fromagerie « Les Sagnettes »

Quand le « beau et bon » est mis sur la table !

PAGE 8 Les portes ouvertes de la fromagerie « Les Sagnettes » ont attiré la foule, samedi, à la route de La Brévine 2. Le patron Alexi Frey avait le sourire, lui qui est entré dans l'entreprise en 2016 en tant que simple apprenti. Après un CFC, un brevet et une maîtrise, il a repris la fromagerie en 2024.



OÙ SORTIR

Visite de la chocolaterie Cailler à Broc en train spécial

L'association RVT-Historique propose un nouveau voyage ouvert au public le **samedi 30 mai** prochain, à destination de Broc, pour aller visiter la chocolaterie Cailler ou l'usine hydro-électrique d'Electrobroc. Le trajet est prévu par Neuchâtel, Kerzers, Morat, Fribourg, Romont. Départ de Fleurier à 8h20. Retour à 20h35. Suite en page 7



BADMINTON

Les badistes brillent au Master AOB à Neuchâtel

Dimanche dernier, le Master AOB de badminton s'est déroulé à Neuchâtel, sous l'organisation du BC Neuchâtel. Ce rendez-vous réunissait les huit meilleurs juniors de chaque catégorie de la saison, offrant ainsi un niveau de jeu particulièrement relevé. Le Badminton Val-de-Travers était représenté par sept jeunes joueurs et joueuses particulièrement motivés. Suite en page 12

BILLET

DE LA SEMAINE

par Rabov

Noces de diamant et désir de cash

La semaine dernière, beaucoup doivent s'être retrouvés déboussolés, interloqués ou alors avoir versé quelques larmes sur les albums Panini qu'ils avaient, depuis des décennies ou juste depuis quelques années, patiemment remplis, soit en s'achetant régulièrement des cartes au kiosque, en rusant dans les échanges entre copains dans la cour de récré ou alors en déboursant un pactole pour terminer leur livre.

En effet, la FIFA a acté la fin de son partenariat avec la firme italienne d'autocollants pour la fin 2030. À partir de l'année suivante, la société Fanatics produira les fameuses vignettes pour les tournois de la fédération internationale. Un divorce après 60 ans d'union, puisque Panini était lié à la FIFA depuis 1970. Un lien qui, malheureusement, n'aura pas résisté, comme beaucoup de couples, au fric, la nouvelle orientation de l'instance du foot mondial !

Fanatics ne fait pas que dans la vignette à collectionner, mais est surtout active dans les paris sportifs. Or, quoi de mieux que de produire des albums de championnats de foot pour jeunes et moins jeunes avec, dit-on, des exclusivités pour les amener, aujourd'hui ou demain, à miser quelque argent sur des matches ?

Mais, ne faut-il pas capitaliser sur le moindre des petits plaisirs...

En raison
de l'Ascension
nos bureaux
et ateliers seront
fermés jeudi 14
et vendredi 15 mai
réouverture
lundi 18 à 8 h
imprimerie Montandon
Courrier Val-de-Travers HEBDO

**Valorisez
vos annonces
via notre site**

Nos emplacements sont limités,
alors ne tardez pas à demander
nos tarifs.

info@courrierhebdo.ch



EN + DANS CE NUMÉRO

+ Chez Optic2000, votre 2^e paire à partir de Fr. 1.-, avec Dooble !

Une dernière « Évasion » réussie avant l'été !



Dimanche, la Chapelle aux Concerts de Couvet a vécu l'ultime moment mélodique de la riche saison des Évasions musicales. Une saison qui se termine juste avant l'été. Les chants des grillons et des oiseaux ont déjà pris le relais sur le Vallon mais ils ont quand même daigné partager une dernière fois l'affiche estivale avec les artistes des « Évasions » autour de Beethoven, de Chopin et du quatuor « Solem ».

De la légèreté, du dynamisme puis un peu de sérénité

Le quatuor a apporté une vraie légèreté mélodique en début de concert avec la puissance expressive et les contrastes dynamiques typiques de Beethoven. Il s'en est dégagé une forme de sérénité idéale pour la suite du concert qui abordait « du Chopin ». « C'est plus doux, c'est plus lent, c'est plus posé », me confiait une dame qui appréciait ce moment à la fois sensible et romantique à sa juste valeur. Mais après ça, on n'était pas contre un bon moment de virtuosité un peu plus engagé et engageant. C'est à ce moment-là que le jeune pianiste Bobby Cheng est arrivé sur

scène. Le lauréat de « Piano Neuchâtel-Val-de-Travers 2025 » n'a rien à voir avec son homonyme australien joueur d'échecs.

Une belle maîtrise à 22 ans seulement

Quoiqu'il maîtrise l'art d'emmener le public là où il veut aller avec une certaine facilité. « C'est fluide et délicat », me glissait-on encore à l'oreille. Malgré ses à peine 22 ans, l'artiste a manié le concerto pour piano N°1 de Chopin avec maestria. Quand les cordes s'accordent, la symbiose s'installe et le public se régale. Si la musique n'est pas une fin en soi pour le monde, cela restera toujours un vecteur incroyable d'instant où plus rien n'existe vraiment quand on est emporté par ses notes. Puis le concert se termine, la saison s'achève et on se dit qu'on en reprendrait bien une petite part encore avant que l'odeur des grillades ne prenne réellement et définitivement le relais, toujours au son des grillons et des oiseaux qui, il est vrai, apporte aussi son lot de moments hors du temps si on s'y laisse bercer de temps en temps.

Kevin Vaucher

Culture

Une scène ouverte : dernier projet du Parlement des jeunes

Le 22 mai prochain, le Parlement des jeunes du Val-de-Travers organisera une scène ouverte à la salle des Mascarons à Môtiers. Une première au Val-de-Travers qui se fait en partenariat avec le Centre culturel du Val-de-Travers et la troupe théâtrale de la salle, et qui verra 22 personnes, seules ou en groupes, défilier sur la scène.

Offrir aux jeunes ou moins jeunes talents du Vallon une scène où se produire dans les conditions d'un véritable spectacle, c'est la volonté du Parlement des jeunes du Val-de-Travers (PJvdt), le 22 mai prochain à la salle des Mascarons à Môtiers. « C'est une idée d'un membre de notre parlement proposée à notre dernière assemblée générale », explique Neven Mairy, président du PJvdt. « Nous l'avons un peu mise de côté car nous étions, alors, en pleine organisation du Noël partagé, mais elle est revenue sur la table en ce début d'année. »

Cette scène ouverte, à tous, peu importe l'âge, et à tous les styles de prestations, se fait en collaboration avec le Centre culturel du Val-de-Travers (CCVT) et le Groupe théâtral des Mascarons (GTM).

Le président du PJvdt reconnaît que lui et ses compères savaient que le CCVT pouvait être intéressé à une telle proposition et que les Mascarons seraient partants pour soutenir la démarche. « L'organisation est soutenue par le CCVT et nous les en remercions, tout comme les Mascarons avec la mise à disposition de la salle et une régie de grande qualité », note Neven Mairy, en ajoutant que le PJvdt est chargé de la communication et du bénévolat.

Grande variété de propositions

Les inscriptions, qui ne s'adressaient pas qu'aux jeunes mais à tous, se

sont conclues le 10 mai dernier, et Neven Mairy est ravi d'annoncer la présence, sans compter le GTM, de 22 personnes, seules ou en groupes, qui monteront sur scène. « C'est un succès ! Après quelques jours seulement nous avons déjà plusieurs intéressés et la diversité des propositions est vraiment impressionnante », se réjouit-il. D'après sa liste, il y aura du chant, de la musique, de la capoeira, du yodel ou encore du stand-up. « Une belle variété », relève-t-il.



Plus globalement, le président du PJvdt reconnaît que ce concept de scène ouverte n'est pas nouveau, mais qu'il n'a jamais encore été vu au Val-de-Travers. « Cela sera une première et surtout l'occasion pour tous ces gens, jeunes ou moins jeunes, de se produire dans des conditions sérieuses et avoir un retour du public », développe Neven Mairy, en évoquant que les « talents » en herbe, ou pas, auront droit à des tests son et lumière auparavant. Soit comme de vrais artistes.

Pas que pour les jeunes

Pour cette scène ouverte, l'entrée sera libre avec chapeau à la sortie, la possibilité aux spectateurs,

que le président du PJvdt espère nombreux, sera offerte de boire quelques verres avant, durant l'entracte et après au bar de la salle des Mascarons. Les quelques recettes serviront à couvrir les frais de régisseur, photographies et de publicité. « L'événement, même s'il vient du PJvdt, n'est surtout pas réservé qu'aux jeunes », insiste Neven Mairy. En effet, la volonté du PJvdt est de promouvoir les idées des moins de 25 ans, mais des idées qui peuvent concerner la communauté de la région dans sa totalité. « Et avant tout dans une recherche de collaboration et de partenariat avec d'autres acteurs du Vallon », précise-t-il.

Meilleur exemple de cette volonté d'action favorisant le lien social : le Noël partagé en décembre dernier. « Ce fut un super beau moment qui a permis un mélange des générations et favorisé le lien entre celles-ci », avoue Neven Mairy, en annonçant que le PJvdt pense à reconduire cette action en décembre prochain. Tout comme le concept de scène ouverte. « Si cela plaît et qu'il y a des jeunes ou moins jeunes souhaitant se lancer, nous pourrions le refaire », conclut le président du PJvdt.

Gabriel Risold

Scène ouverte du PJvdt : salle des Mascarons, Môtiers, 19h30, 22 mai 2026. Entrée libre, chapeau à la sortie.

L'Union instrumentale de Fleurier en fête à Champagnole



Samedi dernier, l'Union instrumentale de Fleurier s'est rendue à Champagnole (F) à l'occasion des célébrations marquant les 180 ans de l'Harmonie municipale de Champagnole.

Invitée pour cet anniversaire, la formation fleurisane a pris part à une journée placée sous le signe de la musique, de la convivialité et des échanges entre sociétés venues de différents horizons. Les musiciens ont eu l'occasion de présenter leur

répertoire devant un public nombreux et enthousiaste.

Le point culminant de la manifestation est intervenu en fin de concert, lorsque toutes les sociétés invitées se sont réunies sur scène pour interpréter un morceau d'ensemble. Des musiciens venus notamment de Gottmadingen ont également participé à ce final spectaculaire, offrant un beau moment de partage musical et d'amitié entre les différentes formations présentes.

POLITIQUES

Un Conseil général rapide mais fructueux

La séance du Conseil général de lundi dernier a battu tous les records de vitesse, bouclée en à peine une heure. Elle n'en a pas moins été fructueuse, avec trois projets acceptés au cours de la soirée.

Une rénovation qui fait sens

Un crédit de 250'000 francs proposé par l'exécutif a largement été plébiscité pour la rénovation d'un appartement communal situé à Môtiers.

Le groupe socialiste a soutenu ce projet à l'unanimité, persuadé qu'il est important que la commune investisse dans son patrimoine immobilier afin de proposer des logements de qualité à la population. Le PS a néanmoins souligné qu'il serait utile que le Conseil communal définisse une stratégie quant au public cible de ces appartements, tel que les familles ou les personnes âgées, dans la lignée des objectifs de promotion de l'attractivité de la région. De plus, un suivi plus précis du patrimoine et des rénovations nécessaires permettrait de garantir un maintien optimal de ces appartements.

Une solution intéressante pour plus de WC accessibles dans nos villages

Le Conseil général a accepté à l'unanimité le classement d'une motion socialiste déposée il y a un peu plus d'un an qui demandait à l'exécutif d'étudier des mesures pour garantir des WC accessibles au public dans les villages du Vallon.

La mesure proposée par le Conseil communal, qui consiste en un partenariat entre la commune et des établissements publics pour que ceux-ci ouvrent leurs WC gratuitement à la population, est une solution gagnant-gagnant, permettant un accès plus large pour la population tout en intégrant les établissements de notre région, dont l'ouverture d'esprit et la participation sont à saluer. Le PS se réjouit d'avoir pu impulser ce changement bénéfique à un grand nombre.

Un achat de parcelle pour stimuler l'activité économique de la région

Finalement, le législatif a largement accepté un crédit d'achat pour une parcelle à Buttes, dans le but d'y créer une zone d'activités économiques. Disposer de terrains en main communale permet en effet à la commune d'agir directement pour attirer de nouvelles entreprises sur son territoire. Le groupe socialiste salue la volonté du Conseil communal de jouer un rôle proactif dans le développement économique de notre région. Dans la continuité des crédits récemment votés pour le développement économique du site Dubied à Couvet, que nous avons soutenus avec toute notre énergie, nous sommes persuadés qu'il est essentiel que la commune continue à investir pour permettre tant aux PME qu'aux plus grandes entreprises de venir s'implanter et de se développer dans le cadre idéal qu'offre notre belle vallée.



Conseil général de Val-de-Travers

Rénovation immobilière et achat foncier acceptés en une heure

Lundi soir, lors d'une relativement brève séance, le Conseil général de Val-de-Travers a validé une demande de crédit de 250'000 francs pour la rénovation d'un appartement à Môtiers, ainsi que 310'000 francs pour l'achat d'une parcelle à Buttes qui devrait devenir une zone d'activité économique.

Expéditive, voilà l'adjectif qui pourrait qualifier la séance du législatif de la commune de Val-de-Travers, lundi soir. Les huit points de l'ordre du jour furent parcourus en une heure pile, un temps qui tient peut-être des annales. Les deux points les plus importants de cette séance relevaient du patrimoine immobilier et foncier de la commune. En premier lieu, le Conseil communal soumettait une demande de crédit de 250'000 francs pour la réfection d'un appartement, propriété communale, dans l'immeuble des Marronniers 14 à Môtiers.

Comme l'exposait le rapport de l'exécutif, et l'a souligné Yann Klausner en charge du dicastère des infrastructures (DI), cet appartement n'a pas été l'objet de véritables travaux depuis plus de trois décennies et ne peut être mis en location en l'état actuel. « Un état vraiment vétuste », a noté le conseiller communal en détaillant que cette rénovation aura pour objectif de réagencer les 3 pièces du logement et de le faire

correspondre aux standards actuels. Si tous les groupes politiques s'accordaient sur la nécessité de cette rénovation, le PS et le POP ont tout de même questionné cette longue période sans entretien et la stratégie locative de la commune. Le PLR a exprimé son désir que le loyer, après réfection, soit indexé « au prix du marché ».

Nécessité fait presque unanimité

En réponse à ces interpellations, le chef du DI a indiqué que la commune opérait « des mises à niveau » régulières de son parc immobilier, mais qu'il n'était, en effet, pas très « proactif ». « Nous essayons de gérer notre trentaine d'appartements de manière pragmatique », a expliqué Yann Klausner. Quant à la stratégie locative, le conseiller communal a reconnu qu'aucune ligne claire n'était définie, mais que le sujet avait déjà été abordé dans son dicastère et que la mise à disposition de logements à loyer modéré faisait partie des préoccupations commu-

nales. Néanmoins, il a précisé que le futur loyer de cet appartement n'était pas encore fixé définitivement. Soumis au vote, le crédit fut accepté à l'unanimité, moins une abstention.

L'autre point relatif au patrimoine, cette fois foncier de la commune, concernait l'achat, pour 310'000 francs, d'une parcelle de 14'745 m² du cadastre de Buttes en passe d'être affectée en zone d'activité économique (ZAE). « La commune a été contactée par l'Office cantonal des faillites pour une éventuelle offre sur cette parcelle », a expliqué Benoît Simon-Vermot. Le responsable du dicastère de l'administration, de l'économie et de la protection de la population (DAEPP) a relevé que celle-ci était très intéressante en raison de son changement d'affectation, et que, une fois équipée, elle pourrait être revendue, ce qui couvrirait l'intégralité des frais engagés. Là aussi, la grande majorité des groupes ont salué la volonté de l'exécutif. « Cela permet à la commune de jouer un rôle actif dans

le développement économique de notre région », a reconnu Sébastien Burri pour le PLR. Le popiste Philippe Vaucher a qualifié cet achat de « véritable opportunité ». « Ce sont 310'000 francs très bien investis ! », a-t-il conclu.

« Une vraie chance à saisir »

Pour les mêmes raisons, le PS soutenait la proposition. « Une belle vision de développement de la commune », a souligné le socialiste Emil Margot, en rappelant le projet du Site Dubied à Couvet voté dernièrement. Agora apportait aussi un soutien à condition de « ne pas laisser se construire n'importe quoi ». L'unique opposition est venue de l'UDC, par la voix de Loïc Frey. Si l'élu agrarien a convenu qu'il s'agissait « d'une belle opportunité », il trouvait la démarche problématique, arguant que le public ne devait pas faire concurrence au privé et que le rôle d'une commune n'était pas celui « d'un agent immobilier ». « Elle devrait juste agir comme facilitatrice », a-t-il

jugé, en ajoutant qu'il n'y avait pas « forcément » un besoin d'attirer une grande entreprise qui n'apporte que peu de choses à la vie locale.

Pour le conseiller général UDC, une autre voie aurait pu être trouvée avec un partenariat public-privé. Le chef du DAEPP a répondu que Val-de-Travers n'avait presque plus de terrains ZAE « en mains propres », alors que les demandes existent. Deux parcelles à La Léchère à Couvet sont, par exemple, déjà réservées par une société qui devrait s'y installer courant de cette année. « C'est une vraie chance à saisir pour la commune et sa politique économique », a noté Benoît Simon-Vermot, en estimant que cette parcelle ne verra pas nécessairement l'installation d'une grande entreprise. « Cela pourra être des PME ou des artisans, nous sommes conscients du tissu économique local ». Finalement, l'achat de la parcelle fut accepté par 31 oui, 4 non et 2 abstentions.

Gabriel Risold



Beau succès pour les accordéonistes d'Areusia-Aurore à Fleurier

Les accordéonistes du club Areusia-Aurore du Val-de-Travers ont rencontré un beau succès samedi dernier à la salle Fleurisia de Fleurier, presque comble pour l'occasion.

Plus d'une dizaine d'accordéonistes étaient réunis sur scène, accompagnés d'un batteur qui a apporté énergie et relief aux différentes interprétations. Le programme varié a permis au public de voyager entre musiques modernes et grands classiques du cinéma. Le public

a notamment apprécié des morceaux de Frères des ours ainsi que les thèmes d'« Il était une fois dans l'Ouest » et un medley du « Bon, la brute et le truand ».

Après une première partie très applaudie, le concert s'est poursuivi avec la participation du chœur d'hommes de Dombresson, qui a su séduire l'assemblée grâce à son répertoire et à la puissance de ses voix.

BOXE LIGHT CONTACT

Beaux résultats à La Chaux-de-Fonds

Le week-end dernier, le premier tournoi de boxe light-contact s'est déroulé à La Chaux-de-Fonds. Les Vallonniers ont livré de belles performances tout au long de la compétition, avec plusieurs résultats encourageants.

Michèle Vaucher, Benjamin Hirschy et Loup Jaquet se sont particulièrement illustrés en décrochant chacun deux victoires et un match nul.

Ania Bessang et Nahel Daniel ont réalisé un très bon parcours avec deux victoires pour une défaite chacun.

Giulia Vaucher termine avec une victoire, un match nul et une défaite, tandis qu'Elisa Montandon et Maxime Atia repartent chacun avec une victoire et deux défaites.

POLITIQUES

Le PLR Val-de-Travers soutient les investissements stratégiques pour l'avenir de la commune

À l'occasion de la séance du Conseil général de lundi dernier, le groupe PLR Val-de-Travers a réaffirmé son engagement en faveur d'une politique communale dynamique et responsable.

Les deux objets soumis au vote – la rénovation d'un appartement communal à Môtiers et l'acquisition d'une parcelle stratégique à Buttes – s'inscrivent pleinement dans notre vision d'un développement territorial maîtrisé et d'une gestion patrimoniale rigoureuse. Le PLR apporte son soutien sans réserve à ces deux projets qui répondent aux défis actuels de notre commune : maintenir un parc immobilier de qualité et anticiper les besoins de notre tissu économique local.

Rénovation du parc immobilier communal : un engagement nécessaire

Le PLR s'est clairement prononcé en faveur du crédit de 250'000 francs pour la rénovation de l'appartement situé rue des Marronniers 14 à

Môtiers. Cet investissement s'inscrit dans une démarche responsable d'entretien du patrimoine financier de notre commune. Un parc immobilier bien entretenu contribue non seulement à l'attractivité de notre région, mais permet également d'offrir des logements de qualité à nos concitoyens tout en valorisant les biens communaux.

Acquisition de la parcelle à Buttes : une vision économique d'avenir

Le PLR a également soutenu l'achat de la parcelle 2970 du cadastre de Buttes pour un montant de 310'000 francs. Cette acquisition stratégique permettra à notre commune de constituer une réserve foncière indispensable au développement économique du Val-de-Travers et notamment des zones d'activités éco-

nomiques (ZAE). Face aux demandes régulières d'entreprises souhaitant s'installer sur notre territoire, il est essentiel de disposer de terrains disponibles.

Le parti estime que la maîtrise communale de ces surfaces permettra d'accompagner le développement d'entreprises à forte valeur ajoutée tout en garantissant des opportunités concrètes pour le tissu local de PME et d'artisans.

Ces deux investissements témoignent d'une gestion communale prévoyante et tournée vers l'avenir. Pour le PLR, il est essentiel que Val-de-Travers reste une commune attractive, capable d'offrir des logements de qualité, des emplois et des perspectives à long terme pour ses habitants.



Travaux de nuit CFF à Travers

Les CFF effectueront des travaux d'entretien de la voie ferrée à Travers du 18 au 23 mai 2026, durant les nuits entre 21h et 5 heures. Ces interventions ont pour objectif de garantir la sécurité et la ponctualité du trafic ferroviaire.

Les dates et horaires indiqués correspondent à la planification prévue des travaux et peuvent être adaptés en fonction des contraintes d'exploitation, telles que des retards de trains, des conditions météorologiques défavorables ou des imprévus techniques.

Services religieux

ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE

Activités du 13 au 21 mai

TRAVERS

Dimanche 10 h | prière échange de chaires
Z. Betché

ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE

Activités du 13 au 22 mai

FLEURIER

Jeudi 10 h | ascension du Seigneur: messe
Vendredi 17 h | chapelet en italien
Dimanche 10 h | messe
Lundi 19 h | chapelet
Mercredi 20 16 h | chapelet en italien
Jeudi 21 19 h | messe – 19 h 45 | soirée paroissiale
Vendredi 22 17 h | chapelet en italien
20 h - 21 h | Lectio divina

COUVET

Ce soir mercredi 19 h 15 | adoration eucharistique
Samedi 17 h 30 | messe
Mercredi 20 14 h 30 | chapelet – 15 h | messe
19 h 15 | adoration eucharistique

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE LIBRE

Activités du 13 au 22 mai

Jeudi 20 h-21 h 30 | prière pour les missionnaires
Dimanche 10 h-11 h 30 | culte | P. Wolf
Jeudi 21 20 h-21 h 30 | rencontre missionnaire
avec les Désjardins (France)
Vendredi 22 19 h-21 h 30 | soirée femmes

1^{er} jeudi du mois 20 h - 21 h | prière
pour les missionnaires
tous les autres jeudis 20 h - 21 h | partage et prières

Lieu: église évangélique Libre de La Côte-aux-Fées,
Av. Bellevue 6, 2117 La Côte-aux-Fées

Pour consulter le programme de nos activités
à tout moment www.eelcaf.ch/agenda

LE PHARE - FLEURIER

Lecture de la Bible: tous les mercredis à 9 h 30.

Culte: le 2^e et 4^e dimanche du mois à 10 h.

Accueil café 9 h 30

Projection de la série « The Chosen »: le 3^e dimanche du
mois à 10 h.

Av. Daniel-Jeanrichard 2b. info@lephare.ch

Toutes les infos sur: www.lephare.ch

AMOUR ET ESPOIR

Mercredi 19 h - 20 h 30 | prière d'intercession

Vendredi 19 h 30 - 20 h 30 | partage
de la parole de Dieu | Zoom

Dimanche 10 h - 12 h | culte

Dernier vendredi
du mois 22 h 30 - 3 h | veillée de prières

Rue des Moulins 2A, Couvet, 077 940 97 51
ou 078 667 91 32.

Les pharmacies de garde au Vallon sont ouvertes au public le dimanche et jours fériés de 17 h à 18 h pour les urgences. **0848 134 134**

Pharmacies de garde: jeudi 14 mai: Pharmacie Benu, Fleurier. Du samedi 16 au dimanche 17 mai: Pharmacie de l'Areuse, Travers.

La présentation d'une carte d'assuré valable est nécessaire lors du retrait de médicaments à la pharmacie de garde. À défaut, ou pour les ordonnances de dentistes, les médicaments sont payés comptant. Une participation aux frais forfaitaire est perçue. Suivant les cas, celle-ci est remboursée par l'assurance maladie ou accident.

RHNe Val-de-Travers, Couvet (7j/7 et 24h/24)

Réception-secrétariat 032 864 64 51
Policlinique 032 919 47 08

**Service de l'eau de Val-de-Travers 032 886 43 78
numéro d'urgence**

Du lundi au jeudi, de 17 h à 7 h ainsi que le vendredi après-midi, le week-end et les jours fériés. En dehors de ces heures, le service de l'eau est atteignable au **032 886 43 45**

En cas de fuite ou autres problèmes concernant le réseau d'eau sis sur le domaine public.

REMERCIEMENTS

Vos témoignages de sympathie et d'amitié, vos fleurs, vos dons ainsi que votre soutien ont été pour nous d'un grand réconfort lors du départ de

Monsieur
Bruno BORDIGNON

Nous tenons à vous exprimer notre profonde gratitude.
Familles Bordignon, Faton, Amez-Droz



Toutes formalités
À votre service
24 h sur 24
Prévoyance funéraire

SARL. DUBOIS YAN
POMPES FUNÉBRES • VAL-DE-TRAVERS

ESPACE DEUIL
L'ORÉE DUBOIS
Rue de l'Industrie 19 - 2114 Fleurier
Tél. 032 861 12 64 - pf.dubois@bluewin.ch

SDIS

Service de défense incendie et de secours

Ils sont sortis

05/05/26

10:52 / Couvet / alarme automatique.

15:15 / Saint-Sulpice/ contrôle d'une installation de combustion, à la suite d'une odeur de brûlé.

18:42 / Couvet / alarme automatique sans engagement sur place.

08/05/26

00:03 / Fleurier / intervention technique, ouverture de porte.

12:19 / Couvet / alarme automatique sans engagement sur place, à la suite des contrôles d'usage.

www.sdis-valtra.ch

POLITIQUES

Marinette Matthey et Emil Margot élus à la coprésidence

Le congrès du Parti socialiste neuchâtelois a désigné, samedi dernier, Marinette Matthey et Emil Margot à la coprésidence du parti. Elle et il seront soutenu-es dans leur tâche par Fabienne Robert-Nicoud et Hugo Clémence, reconduit-es à la vice-présidence.

C'est sous les acclamations de plus de 80 militant-es du Parti socialiste neuchâtelois que Marinette Matthey et Emil Margot ont été porté-es à la tête du parti, samedi dernier à Travers. Réunis en congrès, les membres du PSN ont misé sur une coprésidence pour succéder à Romain Dubois. La Chaux-de-Fonnière et le Môtisan seront accompagné-es dans leur tâche par Fabienne Robert-Nicoud et Hugo Clémence, réélu-es à la vice-présidence.

Une coprésidence engagée à défendre les valeurs de la gauche

«Une société démocratique résolument ancrée à gauche et un PSN qui se bat pour la grande majorité de la population plutôt que pour les privilégié-es, tels seront nos objectifs lors de cette coprésidence», s'est exprimée, samedi, Marinette Matthey. La députée



Hugo Clémence, Marinette Matthey, Emil Margot et Fabienne Robert-Nicoud

au Grand Conseil depuis 2021 pourra compter sur Emil Margot pour mener à bien sa vision.

Âgé de 25 ans, le Vallonnien a été président de la Jeunesse socialiste neuchâteloise, est élu au Conseil général de Val-de-Travers depuis 2020 et

député au Grand Conseil depuis une année. «Nous sommes persuadé-es que la dynamique positive que traverse actuellement le parti est due à une stratégie et à un positionnement qui sont restés clairs et fortement ancrés dans nos valeurs fondamentales de gauche», a-t-il conclu.

SANTÉ

Cabinet d'infirmières indépendantes

Sylvie Morales 079 627 03 13
Gabrielle Staehli 079 426 42 49
Stéphanie Russo 079 693 15 79

Infirmières indépendantes

Saskia Gabriel-Leuba 076 822 15 23
(spécialiste en soins de plaies et cicatrisation)
Soins infirmiers psychiatriques ambulatoires
Catherine Savic 079 795 55 14
Célia Jeannin 078 738 36 43
(spécialiste en plaies, drainage lymphatique, bandage compressif)

Samaritains

Cours sauveteur pour permis de conduire:
cours@sama-valtra.ch – 078 313 15 86, info@sama-valtra.ch

Service médico-sanitaire
service.sanitaire@sama-valtra.ch
info@sama-valtra.ch 078 300 10 19

Dépôt de matériel Val-de-Travers (bas Vallon)
Maryline Schaller 032 861 51 76

Val-de-Travers (Haut Vallon)
Margrit Burkhalter, 032 866 14 68

Orthophonie

Orthophoniste privée sur demande
Direction dicastère de l'éducation et de l'enseignement
Tél. 032 886 43 53

Infirmière petite enfance

Croix-Rouge - Rue de l'Hôpital 4 - Couvet
(cabinet de la Dresse Mulard) - Tél. 032 886 88 66

Groupe SIDA Neuchâtel

«Tests anonymes» Grand-Rue 18 - Peseux
Tél. 032 737 73 37 - www.sida-ne.ch

Groupe des scléroses en plaques

Claude Bieler 032 860 12 77
Mireille Coulot 079 381 75 21

Association Alzheimer Suisse

Groupes de contact et d'entraide Pour le haut du canton
Tél. 032 913 34 23

Pour le bas du canton
Tél. 032 729 30 59

Hôpital

Rue de l'Hôpital 4 - Couvet - Tél. 032 864 64 51

Aide et soins à domicile

NOMAD Val-de-Travers
Miéville 16, Travers, 032 886 88 88
centre.val-de-travers@nomad-ne.ch

Soins à domicile de La Côte
Gare 16, Fl www.sante-sexuelle-ne.ch



eren
PAROISSE RÉFORMÉE
VAL-DE-TRAVERS

Le camp des aînés de la Paroisse du Val-de-Travers aura lieu à Saas-Grund (Valais) du dimanche 14 au samedi 20 juin 2026

Culte de 30 minutes le matin (facultatif)
Prix par personne:
Fr. 670.- chambre individuelle
Fr. 490.- chambre double
(plus de détails dans le communiqué en page 6)

Broc Ô Fées organise un

VIDE GRENIER

Samedi 15 août 2026 dès 7h00
La Côte-aux-Fées



Buvette et snack sur place

Inscriptions : lise.huguenin@yahoo.fr
Renseignements sur Facebook et Instagram



HISTOIRES PARALLÈLES
JEU 14 MAI 20H00 VF | VEN 15 MAI 20H30 VF | SAM 16 MAI 20H30 VF | DIM 17 MAI 20H00 VF

POUR LE MEILLEUR
SAM 16 MAI 17H30 VF | DIM 17 MAI 17H00 VF

SUPER MARIO GALAXY LE FILM
DIM 17 MAI 14H30 VF

LANTERNE MAGIQUE CINÉKIDS
MER 20 MAI 14H15

COLISÉE
CINÉMA DU VAL-DE-TRAVERS

ABONNE-TOI À NOTRE CANAL WHATSAPP



l'entour(âge)
accueil de jour



rejoignez l'entour'âge pour des moments de partage et d'amitié

l'entour'âge est un lieu de vie, de rencontres, d'animation et d'activités de la vie quotidienne qui accueille des personnes de plus de 65 ans.

venir à l'accueil de jour, c'est venir une journée, rompre le sentiment de solitude en enrichissant sa vie sociale ou celle d'un proche aidant.

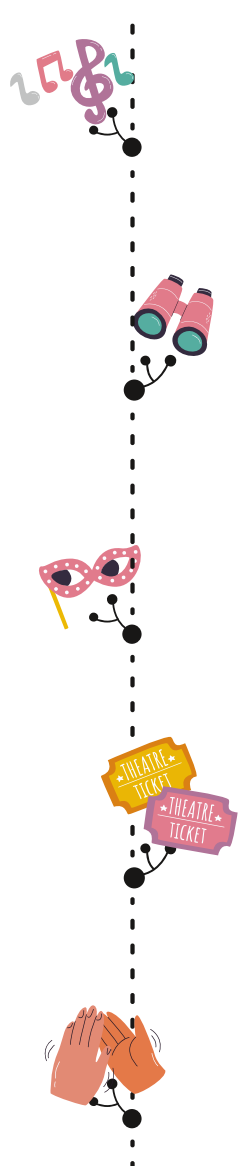
envie d'essayer ? contactez-nous !

ouvert du lundi au samedi
+41 32 862 11 88
lentourage.ch
foyerdejour@lentourage.ch
petits-clos 41, 2114 fleurier

sortie bateau du club loisir au Saut du Doubs mercredi 17 juin 2026

infos et inscriptions jusqu'au 10 juin

départ 9 h 30 - retour 15 h 30
Tarif: Fr. 59.- par personne
contact: 032 862 11 88
foyerdejour@lentourage.ch



MOOD events présente

MOOD FESTIVAL
3^{ème}

29 - 30 - 31 mai 2026
Place Longereuse - Fleurier

Concerts - Food trucks - Kids park - Djs - Bars

**Oesch's die Dritten - Julien Lieb
Carrousel - Charles Doré - Tafta
Simon & Mac - Nicolas Dal Sasso - Let Dzur
Harichu - DJ Phil Academy - Sachino Steeze - Naïla
FredMisterSax & Lorenzo - Chorale JJR - Tili & Nico
Raph Claw - Kurios - Rino - Vall'ON DJ's - JEX and more...**

Entrée gratuite

Programme complet sur moodevents.ch



UDC
Section du Val-de-Travers

L'UDC Val-de-Travers vous attend devant le marché discount ABC à Travers,

le 16 mai, de 9h à 12h
afin d'échanger autour de l'initiative sur la durabilité. Une raclette vous sera offerte pour partager un moment convivial.

En raison de l'Ascension nos bureaux et ateliers seront fermés jeudi 14 et vendredi 15 mai réouverture lundi 18 à 8 h

RVT Historique

RVT-Historique propose des trains spéciaux à destination de Bulle / Broc le samedi 30 mai avec visite de la chocolaterie Cailler
Prix: Fr. 80.- par adulte, y compris la visite

et à destination de Brigue le dimanche 24 mai
par l'ancienne ligne du Lötschberg, avec visite du château de Stockalper ou de la grande maquette du BLS et du Glacier-Express
Prix: Fr. 100.- par adulte, y compris la visite

Autres voyages prévus en 2026:
22 août: Schaffhouse avec les chutes du Rhin et la maquette Smilestones
12 décembre: marché de Noël à Bâle

Informations et inscriptions sur www.rvt-historique.ch ou par tél. 079 563 22 78 (voir autres détails dans la partie rédactionnelle de ce même numéro, en page 7)

OFFRE D'EMPLOI

Personne de confiance pour parking Creux du Van/Le Soliat les week-ends & fériés durant la saison (mai-octobre) sauf jours de météo défavorable. Remplacement assuré de jours d'indisponibilité.

- Frontalier-ère bienvenu-e
- Rémunération horaire à discuter
- Véhicule ou transport privé indispensable
- Bilingue = un avantage
- Entrée en fonction de suite

Prendre contact par message

(sms écrit ou appel vocal) au +41 (0)75 424 05 66.
Rappel & réponse assurés.

TEATIME ENGLISH SCHOOL - FLEURIER

Apprenez l'anglais ou rafraîchissez vos connaissances

Découvrez nos cours sur:

www.teatimeschool.ch

Avenue de la Gare 16, Fleurier

Questions et inscriptions : info@teatimeschool.ch

**Le Courrier du Val-de-Travers cherche de nouveaux pigistes !**

Le **Courrier du Val-de-Travers hebdo** poursuit sa mission : informer, raconter et faire vivre notre région à travers celles et ceux qui la font bouger.

Pour renforcer notre rédaction, nous recherchons plusieurs journalistes pigistes motivés et attachés à la vie locale.

Vos missions

- Couvrir l'actualité du Val-de-Travers et de ses environs : événements, culture, société, économie, sport,...
- Réaliser des interviews, reportages et portraits
- Proposer des sujets en lien avec la vie de la région
- Rédiger des articles clairs, vivants et précis

Profil souhaité

- Aisance rédactionnelle et curiosité journalistique
- Intérêt marqué pour la vie régionale
- Autonomie, réactivité et sens du contact
- Expérience dans la presse un atout (formation en journalisme terminée ou en cours)

Nous offrons

- Une collaboration rémunérée à la pige
- La possibilité de travailler sur le terrain, au cœur du Val-de-Travers
- L'occasion de contribuer activement à un média proche de ses lecteurs

Intéressé-e ?

Envoyez votre candidature (CV, exemples d'articles et quelques lignes de présentation) à redac@courrierhebdo.ch ou à **Courrier du Val-de-Travers hebdo, Place-d'Armes 15, CP 295, 2114 Fleurier**

Rejoignez une équipe passionnée qui met en mots et en images le quotidien de notre région !

**REGISTRE DU COMMERCE**

District du Val-de-Travers

Naomi Humbert, à Val-de-Travers, Impasse du Levant 1, 2114 Fleurier. Nouvelle entreprise individuelle. Titulaire: Humbert Naomi, de Maisprach, à Val-de-Travers, avec signature individuelle. But: l'entreprise a pour but le commerce de tous types de produits en ligne.

Autoservices Currit Sàrl, à Val-de-Travers, rue de la Citadelle 13, 2114 Fleurier. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 01.05.2026. But: la société a pour but la vente de carburants, ainsi que l'exploitation d'une station de lavage de véhicules. La société peut également acquérir, détenir, louer, gérer, rénover et vendre tous types de biens immobiliers. La société peut également accorder à ses filiales directes et indirectes, à ses associés ainsi qu'à des tiers, des prêts et d'autres financements directs ou indirects. Prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: selon statuts. Capital social: CHF 20'000. Les modalités de transfert des parts sociales dérogent à la loi selon les statuts. Associés: Currit Sofia Fabienne, de Concise, à Bourg-en-Lavaux, et Currit David, de Concise, à Val-de-Travers, chacun d'eux avec 10'000 parts sociales de CHF 1. Gérants: Currit Patrice André, président, et Currit Fabienne Sylvie, tous deux de Concise, à Saint-Léonard; lesquels signent individuellement; les associés n'exercent pas la signature sociale. Selon déclaration à la constitution de la société, il est renoncé à un contrôle restreint.

ADVANTAL SWISS PHARMA SA, à Val-de-Travers. Nouvelle raison sociale: STE Swiss Pharma SA. Statuts modifiés le 30.04.2026.

Société Coopérative des bouchers du Val-de-Travers, à Val-de-Travers. La société est dissoute par décision de son assemblée générale du 29.04.2026. La liquidation est opérée sous la raison sociale: Société Coopérative des bouchers du Val-de-Travers en liquidation. Liquidateur: Nicolet-dit-Félix Mary Gilles, maintenant domicilié à Bavois, membre secrétaire et caissier du comité, lequel signe désormais individuellement. Pétremand Eric Jean Marc, décédé, n'est plus membre du comité; ses pouvoirs sont radiés. Nouvelle adresse: rue du Pont 5, c/o Fiduciaire Reymond S.A., 2114 Fleurier.

Forêts Bandi SA, à Val-de-Travers. But modifié: la société a pour but l'exploitation forestière, l'achat et la vente de fonds, la gérance de forêts, la vente de bois de l'exploitation, ainsi que la formation et le conseil dans le domaine forestier et agricole, les prestations et les conseils dans le domaine de paysagisme, la production, la transformation et la distribution de produits agricoles, alimentaires et forestiers. La société peut également acquérir et gérer des participations dans tous types d'entreprises et de projets en Suisse et à l'étranger, acquérir, détenir, gérer, construire, rénover et vendre tous biens immobiliers, et réaliser du courtage. La société peut également accorder à ses filiales directes et indirectes, à ses actionnaires ainsi qu'à des tiers, des prêts et d'autres financements directs ou indirects. Radiation de la mention relative aux apports en nature et reprise de biens effectuées à la constitution de la société. Statuts modifiés le 02.04.2026. Bandi Daniel Edouard n'est plus administrateur; ses pouvoirs sont radiés. Brand Frédéric Jean Edmond, de Sumiswald, à Chêne-Pâquier, est administrateur unique avec signature individuelle. La société renonce à un contrôle restreint à partir de l'exercice débutant le 01.01.2027.

Le Petit Buffle agri service SA, à Val-de-Travers. Stähli Daniel Olivier n'est plus membre et président du conseil d'administration; ses pouvoirs sont radiés.

Aero-Club du Val-de-Travers, à Val-de-Travers. Iseppi Alexandre n'est plus membre et vice-président du comité; ses pouvoirs sont radiés. Sugniaux Wilfried Harald Richard, membre du comité, jusqu'ici caissier, n'exerce plus la signature sociale. Joseph Anthony, de et à Sainte-Croix, vice-président, et Kehr Patrik, de Versoix, à Neuchâtel, caissier, sont membres du comité avec signature collective à deux.

Eren L'occasion d'une belle évasion

Depuis plus de 15 ans, la paroisse réformée met à disposition des habitants du Vallon la possibilité de passer une semaine dans le cadre grandiose des Alpes valaisannes: Saas-Grund.

Les après-midi, libre à vous ou en petits groupes de suivre les chemins environnants, de visiter les villages de la région où de prendre de la hauteur en utilisant les télécabines pour admirer les Alpes alentour.

Ou alors, tout simplement prendre du temps pour vous reposer, jouer aux cartes ou à des jeux de société, bavarder, se sentir entouré... Et surtout, partager, dans la convivialité et la bonne humeur, d'excellents petits plats confectionnés par une équipe de cuisine aux petits soins.

Le prix du camp (voyage et pension complète) pour une personne en chambre individuelle est de Fr. 670.- et de Fr. 490.- en chambre double.

Venez nous rejoindre, vous passerez quelques jours de pur bonheur. Inscription et renseignements: Brigitte Rufener, Hôpital 21, 2108 Couvet, 032 863 11 63 ou 079 667 97 80 (voir annonce en page 5).

Les organisateurs

Commune de Val-de-Travers Retour temporaire de l'éclairage public

L'éclairage public est de retour la nuit dans notre commune mais pour une période limitée, le temps de faire des travaux sur les réseaux qui permettront d'éclairer uniquement les passages pour piétons.

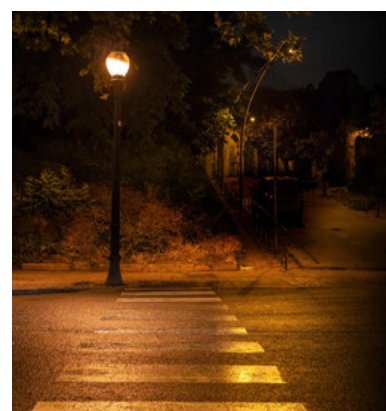
Depuis le 1^{er} mai dernier et sur demande du Canton, les communes ont dû mettre fin à l'extinction totale de l'éclairage public introduite à l'échelle cantonale en septembre 2022 durant la période de pénurie potentielle d'approvisionnement en électricité. Aujourd'hui, notre Commune a deux choix: allumer à nouveau l'ensemble de l'éclairage public ou allumer uniquement les passages pour piétons situés sur les routes cantonales et sur certains autres axes, conformément à la législation sur la circulation routière.

Pour répondre d'une part à la demande du Canton, mais également pour poursuivre les économies d'énergie tout en restant dans des investissements raisonnables, la Commune a mis en place une stratégie en trois phases.

La première consiste à programmer l'allumage uniquement dans les zones où se trouvent des passages pour piétons. Elle est entrée en vigueur le 1^{er} mai.

La deuxième phase consistera, ces prochaines semaines, en l'adaptation des candélabres desservant les passages pour piétons afin qu'ils restent allumés indépendamment de la zone où ils se trouvent. Seuls les villages de Môtiers, Fleu-

rier et Buttes resteront au stade de la phase 1 pour l'instant. Pour le cas de Fleurier et de Môtiers, les passages pour piétons seront équipés lors de la réfection des routes cantonales programmée ces prochaines années. Le village de Buttes sera traité dans un deuxième temps.



La phase trois est, quant à elle, prévue dans le plus long terme et consistera au renouvellement du matériel, à savoir les têtes lumineuses, pour finaliser la transition à l'éclairage LED.

Finalement, nous signalons qu'une adaptation de l'horaire d'extinction a été effectuée il y a quelques mois déjà pour permettre aux usagers du dernier train de pouvoir bénéficier de l'éclairage public jusqu'à leur domicile.

Comm.

eren

PAROISSE RÉFORMÉE VAL-DE-TRAVERS

Cette année, cette semaine aura lieu du dimanche 14 juin au samedi 20 juin.

Une bonne occasion pour vivre un temps d'évasion, de découvertes, de partages en tout genre avec d'autres. Une façon de rompre avec la solitude et le quotidien.

Dans la chaleur d'une petite chapelle nichée au cœur de la montagne, un temps de célébration est offert à chacun tous les matins.

Le chômage dans notre district

Durant le mois d'avril, dans notre district, le nombre de chômeurs est passé de 223 à 215, soit 8 personnes de moins qu'en mars. Le taux passe de 3.8% à 3.7%.

Avec un effectif de 4043 chômeurs, le taux cantonal passe de 4.6% à 4.5%.

Deux Vallonnières exposent à La Chaux-du-Milieu

Du dimanche 17 mai au dimanche 28 juin, les Vallonnières Adriana Ioset et Alexa Vincze exposeront leurs œuvres à la ferme du Grand-Cachot-de-Vent, à La Chaux-du-Milieu.

Vernissage dimanche 17 mai dès 15 h 30. L'exposition est à voir les vendredis et samedis de 14 h à 18 h et les dimanches de 10 h à 18 heures.

LES FILMS

au cinéma du Val-de-Travers

Histoires parallèles

D'Asghar Farhadi, drame, avec Isabelle Huppert, Virginie Efira, Pierre Niney...

En quête d'inspiration pour son nouveau roman, Sylvie espionne ses voisins d'en face. Quand elle engage le jeune Adam pour l'aider dans son quotidien, elle ignore que celui-ci va bouleverser sa vie et son travail, jusqu'à ce que la fiction qu'elle avait imaginée dépasse leur réalité à tous.

Pour le meilleur

De Marie-Castille Mention-Schaar, comédie dramatique, avec Pierre Rabine, Lilly-Fleur Pointeaux, Sandrine Bonnaire...

L'incroyable histoire d'amour entre Philippe Croizon, un homme privé de ses quatre membres, et Suzana, une femme qui va lui redonner l'énergie et la possibilité d'avoir encore des rêves, dont celui de traverser la Manche à la nage.

Super Mario Galaxy le film

D'Aaron Horvath et Michael Jelenic, animation, avec Chris Pratt, Anya Taylor-Joy, Charlie Day...

À peine installés au royaume champignon, un mystérieux appel à l'aide va pousser Mario et Luigi à reprendre du service et plonger dans les zones d'ombre du passé de la princesse Peach. Une mission qui va propulser nos héros et leur nouvelle constellation d'amis très loin de chez eux, à travers un périple intergalactique, à la découverte de nouveaux mondes où se forgeront des alliances pour le moins inattendues.



Les aventures de Tsatsiki

D'Ella Lemhagen, Suède, 1999.

Adaptées de deux livres pour enfants très célèbres en Suède, Les aventures de Tsatsiki racontent l'histoire d'un petit garçon qui se fait une image idéale de son père qu'il n'a jamais vu, jusqu'au jour où... Une comédie qui aborde avec tact les relations parents-enfants et la différence entre rêve et réalité.

AR Mood Festival

Derrière le « décor », une énorme machine à faire tourner !

Dans l'article précédent, on a évoqué la question de la gratuité du festival et des têtes d'affiche avec le président Mike Cortese. Aujourd'hui, on passe une tête côté coulisses en nous penchant sur tout le travail de l'ombre qui a lieu en amont de l'événement. Le responsable des infrastructures, Daniel Cortese, évoque le développement progressif mais constant du site alors que la vice-présidente et responsable des bénévoles, Franziska Vuille, évoque un autre poste clef dans la réussite du festival : l'humain !

Pour nous, simples festivaliers, l'AR Mood se résume aux trois jours d'ambiance et de fête sur la place de Longereuse. Et si tout est bien huilé et semble fluide, c'est « normal ». Mais en réalité, si tout se passe bien le jour J, c'est surtout grâce à un énorme travail réalisé en amont, parfois jusqu'à 12 à 14 mois avant une édition : « Nous devons être proactifs pour bénéficier du matériel dont nous avons besoin chaque année, notamment auprès de nos gros prestataires comme André Müller SA. C'est l'entreprise fribourgeoise chez qui on passe commande pour la grande tente du festival. Bien sûr, on travaille prioritairement avec des entreprises de la région pour tout ce qui est possible. Mais dans ce domaine, c'est lui qui a le monopole dans toute la Suisse », confie Daniel Cortese.

Infrastructure : un gros tiers du budget

La tente est l'élément parfait pour illustrer le développement de l'événement : « Le budget consacré à l'infrastructure a grimpé petit à petit, avec le budget global de la manifestation. Il était d'abord de 25'000 francs puis de 65'000 francs avant de passer à 110'000 francs cette année. Pourquoi ? Car on a agrandi encore l'espace à disposition avec une structure qui passera de 1070 à 1440 mètres carrés et près de 10 mètres



Photo archives 2024

de hauteur « sous plafond ». Année après année, le festival a étendu ses tentacules et le plan du site a dû être revu en conséquence : « La gestion de l'espace est au cœur du travail de mon équipe. Nous avons réussi à renforcer la sécurité tout en accueillant davantage d'artistes. Et qui dit plus d'artistes dit aussi plus de loges. Nous en avons donc recréé plusieurs de 15 à 30 mètres carrés. »

Une deuxième scène depuis l'édition 2025

Un effort a également été porté sur le côté « déco » de ces loges : « Comme pour le public, notre objectif est que les artistes se sentent bien, dans un endroit cosy », pose Daniel Cortese. Mais l'une des plus grandes évolutions est sans doute l'ajout d'une seconde scène, mobile, à partir de la 4^e édition

(2025). « Il faut maintenant 4 semi-remorques pour apporter les scènes sur place. Pour le reste, le transport est plus simple puisque nous travaillons avec des prestataires locaux comme Roxayde et Soundpatch. Tout est très fluide. Le plus complexe est de parvenir à avoir tout le matériel en même temps pour ne pas prendre du retard dans le montage qui démarre deux semaines avant l'événement. »

Montage/démontage : une semaine de vacances « sacrifiée »

Les phases de montage et de démontage du festival nécessitent à elles seules l'intervention d'environ 150 personnes. « Cela représente plus de 1000 heures de travail », détaille la vice-présidente de l'AR Mood Franziska Vuille. « La présence de toutes ces personnes est d'autant plus appréciée que le festival n'a pas encore commencé et que c'est un travail de l'ombre, loin des artistes et de l'ambiance du week-end de la manifestation. » Franziska Vuille évoque aussi la chance d'avoir noué une collaboration avec Alfaset qui fournit des membres en renfort. Le comité donne aussi de sa personne puisque certains membres « sacrifient » une semaine de vacances à cette fin et pour votre bon plaisir. Peut-être que vous aurez une petite pensée pour eux lorsque vous vous tremousserez prochainement sur Oesch's Die Dritten ou Carrousel...

La pire crainte des organisateurs, c'est...

La pire crainte des organisateurs, que la scène s'écroule ou que la tente s'effondre sur le public ? « Pas forcément, la pire crainte vient des éléments naturels comme une tempête qui propulserait des éléments sur la foule. Depuis Festi'neuch et les événements de Crans-Montana, on a fait évoluer notre concept de sécurité vers quelque chose de plus complet et encore plus précis », affirme Daniel Cortese.

Kevin Vaucher

RVT-Historique

Visite de la chocolaterie Cailler à Broc en train spécial

L'association RVT-Historique propose un nouveau voyage ouvert au public le **samedi 30 mai** prochain, à destination de Broc, pour aller visiter la chocolaterie Cailler ou l'usine hydro-électrique d'Electrobroc. Le trajet est prévu par Neuchâtel, Kerzers, Morat, Fribourg, Romont. Départ de Fleurier à 8 h 20. Retour à 20 h 35.

Et si le chocolat ne vous tente pas, vous pourrez passer une partie de la journée à Bulle, chef-lieu du district de la Gruyère, avec excursion possible au château de Gruyères. Pour le voyage de retour, une assiette du terroir est proposée par notre partenaire Goût & Région (moyennant supplément).

Pour notre train du **dimanche 24 mai** (Pentecôte) à destination de Brigue, dans le Haut-Valais, diverses options sont également prévues : journée libre ; visite guidée, en français, de l'intérieur du château de Stockalper ; visite d'une des plus grandes maquettes de modèles réduits en Suisse représentant les rampes nord et sud du BLS (Bern - Lötschberg - Simplon), le Glacier Express Zermatt - St-Moritz ainsi que la ligne historique de la Furka entre Realp et Oberwald. Les 4 maquettes sont installées dans un sous-sol de 750 m² de l'hô-

tel « Good Night Inn » à Brigue où un repas sera également servi (moyennant supplément).

Le trajet est prévu par Neuchâtel - Bienne - Lyss - Zollikofen - Thoune - Spiez - Kandersteg - tunnel de faite du Lötschberg - Goppenstein - Hohentenn (alt. 1078 m) - Brigue. À l'aller, un arrêt de 10 minutes est prévu à Hohentenn, au début de la rampe sud du Lötschberg, pour les photographes. Vue spectaculaire sur la vallée du Rhône, située à 400 mètres plus bas.

Les deux trains seront assurés par notre composition historique, repeinte en rouge aux couleurs du RVT lors de sa mise en service en 1985. L'intérieur a été réaménagé l'année dernière avec un compartiment bar et des tables installées à chaque place. Au retour, possibilité de déguster une assiette du terroir proposée par notre partenaire Goût & Région.

Un bar est à disposition dans nos trains pour permettre à nos clients de se ravitailler tout au long du voyage, avec des vins de la région, de la bière, de l'absinthe et des boissons sans alcool. Les cafés et les croissants sont offerts à l'aller. Les enfants et les membres de RVT-Historique bénéficient de réductions.



Samedi dernier, à la suite des retards dans le bas du canton, les scouts de Fleurier, de retour d'une journée de rencontres à Neuchâtel, ont utilisé « l'Étincelante » entre Travers et Fleurier

Trains publics prévus

Le **22 août** pour Schaffhouse et les chutes du Rhin avec visite de la maquette Smilestones à Neuhausen. Le **12 décembre** pour Bâle et son marché de Noël. Sans oublier nos autres trains locaux les **13 juin, 5 septembre et 3 octobre** entre Fleurier et Neuchâtel / Les Verrières, assurés en partie par notre « Étincelante » de 1945 et notre voiture bar-restaurant « Charles-Edouard Guillaume », tractée par notre locomotive « Bobo » de 1951, mais également le week-end des **12 et 13 septembre** qui marquera les 20 ans de l'association RVT-Historique et où de nombreux trains spéciaux sont prévus.

L'association RVT-Historique augmente ainsi le nombre de ses trains publics, tout en organisant d'autres trains spéciaux pour les groupes venant découvrir le Val-de-Travers, ce qui lui permet de financer les travaux d'entretien et de transformation de son matériel roulant historique garé au dépôt de Longereuse.

Détails et inscriptions sur www.rvt-historique.ch ou par téléphone au 079 563 22 78 (voir annonce en page 5).

Comm.

Fromagerie « Les Sagnettes » Quand le « beau et bon » est mis sur la table !



D'abord 2015, puis 2020 et enfin 2025. Les murs de la fromagerie « Les Sagnettes » deviennent régulièrement trop étroits et ils sont élargis à fréquence régulière pour contenir les activités et l'ambition de l'équipe en place. Travailleur et créatif, Alexi Frey œuvre sur deux plans pour développer son entreprise de proximité qui fait vivre de nombreux producteurs de lait de la vallée de La Brévine, des Sagnettes et des Bayards. « Nous avons bien sûr un quota de gruyère à respecter chaque année. Mais nous essayons aussi de nous distinguer par nos spécialités qui touchent d'autres types de fromages », esquisse-t-il armé d'un large sourire.

Observer la transformation de la matière première

« On transforme chaque année 3.6 millions de kilos de lait. Cela équivaut

chaque jour à 10'000 kilos de lait », ajoute celui qui travaille avec son amie, deux fromagers et un apprenti. Alexi Frey est un homme qui aime montrer l'exemple. Samedi, il était donc l'une des quatre personnes qui



Les portes ouvertes de la fromagerie « Les Sagnettes » ont attiré la foule, samedi, à la route de La Brévine 2. Le patron Alexi Frey avait le sourire, lui qui est entré dans l'entreprise en 2016 en tant que simple apprenti. Après un CFC, un brevet et une maîtrise, il a repris la fromagerie en 2024. Il est aujourd'hui le seul fromager propriétaire de son établissement dans le canton (les autres sont habituellement locataires). Nous avons fait la visite guidée du lieu qui a été agrandi 3 fois lors des 11 dernières années.

servaient de guides lors des visites des caves de sa fromagerie. « J'aime bien partager mon métier et montrer aux gens comment on travaille. » Comment expliquer un tel engouement pour ces portes ouvertes ? « C'est fou, on ne s'attendait pas à avoir autant de monde. Je pense que beaucoup de personnes mangent des produits laitiers et les consommateurs aiment de plus en plus voir comment la matière première est transformée. »

Des lieux de valorisation proches de chez soi

À la mi-journée, une quarantaine de visites de groupes avaient déjà



Alexi Frey

été assurées et cela a commencé très tôt : « On pressait les derniers fromages ce matin qu'il y avait déjà une file derrière la porte. » Le propriétaire des lieux a reçu de nombreuses félicitations au fil de la journée, preuve que son travail est apprécié par la population. « Je suis heureux de pouvoir montrer tout ce qu'on peut faire à partir d'un simple lait et tout le savoir-faire qu'il y a derrière. C'est bien de montrer qu'il

existe des lieux de valorisation laitière tout près de chez soi. » Non, la vache ne livre donc pas le lait en brique ni le fromage déjà transformé et emballé, tout comme la marmotte ne met pas le chocolat dans le papier d'aluminium. Derrière tout ça, il y a de vrais artistes et des artisans qui mettent le beau et le bon sur la table des familles de la région.

Kevin Vaucher

Un lancement de saison réussi pour le Vapeur Val-de-Travers



Le premier « Train au fil de l'Areuse » de la saison a rencontré un magnifique succès le week-end dernier. Affichant complet, le convoi a emmené plus de 130 voyageurs à la découverte du Val-de-Travers au rythme authentique de la locomotive à vapeur.

Dans une ambiance conviviale et printanière, les passagers ont pu profiter d'un voyage hors du temps à travers les paysages de la région, bercés par les panaches de vapeur et le charme du patrimoine ferroviaire historique.

Cette première circulation marque l'ouverture officielle de la saison

du Vapeur Val-de-Travers, dont les bénévoles œuvrent avec passion à la préservation et à la mise en valeur du patrimoine ferroviaire.

Face à cette forte affluence et afin d'accueillir davantage de voyageurs lors des prochaines circulations, une voiture supplémentaire sera ajoutée à la composition du train.

La prochaine circulation promet déjà de nouveaux moments de découverte et de nostalgie pour petits et grands amateurs de trains à vapeur.

Comm.

Commune de Val-de-Travers

La recette du cocktail des entreprises attire toujours

Jeudi 7 mai dernier, s'est tenu le désormais traditionnel cocktail des entreprises de Val-de-Travers, à espaceVal. Une assemblée de plusieurs centaines de personnes a répondu présent à cette réception communale, devenue presque incontournable.

C'est désormais un moment attendu dans le calendrier des manifestations de la commune de Val-de-Travers, au début du mois de mai : le cocktail des entreprises. L'occasion est toujours une belle tribune pour les autorités communales d'informer les acteurs économiques sur l'avancée des projets communaux, la situation financière et surtout de saluer leur « participation au dynamisme de la région », comme l'a dit Benoît Simon-Vermot, président du Conseil communal de Val-de-Travers, et ce « souvent contre vents et marées ». « L'économie est un piston essentiel au développement de notre vallée », a-t-il reconnu.

Chef du dicastère de l'administration, de l'économie et de la protection de la population (DAEPP), l'édile a rappelé les « traditionnels indicateurs » financiers et démographiques de la commune, soit les chiffres

noirs des derniers exercices avec de bonnes recettes fiscales et un nombre d'habitants en hausse, et dressé une concise rétrospective des projets menés en 2025. Il a conclu son intervention en soulignant les nombreux retours au sondage lancé, l'année dernière, au sujet d'éventuelles conférences organisées par la commune pour les sociétés du Vallon, 86 se disant prêtes à y participer. Une première séance concernant la cybersécurité devrait d'ailleurs se tenir durant les prochains mois.

Cautionnement et covoiturage

Deuxième orateur de la soirée, Roland Nötzel, délégué à la domiciliation du Canton du Neuchâtel, a rappelé les objectifs du projet « large et ambitieux » de promotion cantonale et les différentes campagnes menées auprès des médecins généralistes et des pendulaires. Il a notamment souligné les avan-



tages pour les entreprises de voir leurs employés vivre proche du lieu de travail. En conclusion, Roland Nötzel a relevé que, depuis cinq ans, le canton avait vu sa population augmenter de plus de 4500 habitants. Également, ce cocktail des entreprises 2026 fut l'occasion pour l'organisme Cautionnement romand de se présenter par l'intermédiaire de la directrice de son antenne neuchâtoise, Laila Cinotti. Constitué en 2007, Cautionnement romand offre aux petites et moyennes entreprises une possibilité de cautionner des prêts auprès des banques afin de soutenir l'innovation, l'emploi et le maintien des savoir-faire locaux.

La partie officielle s'est conclue avec l'intervention de la secrétaire Arcjurassien.ch, Mireille Gasser, qui a dressé les tenants et aboutissants du dispositif covoiturage transfrontalier de l'association de développement régional. La soirée s'est ensuite poursuivie avec un apéritif dînatoire, moment informel et convivial qui constitue presque l'essence de celle-ci, où rencontres et réseautage entre les acteurs économiques de la région se font. Là, in fine, où réside le sel de ce « cocktail », né à Val-de-Travers et dont le concept a été, notamment, repris par la commune de Val-de-Ruz l'année dernière.

Gabriel Risold



LE CLIMAT CHANGE. PARLONS-EN!

Le Canton de Neuchâtel lance une démarche participative pour préparer la prochaine étape du Plan climat cantonal.

Au printemps 2026, les Rencontres du climat permettront d'échanger sur les mesures envisagées pour 2028-2031 et de faire des propositions.

Quatre rencontres, au contenu identique, seront organisées dans les différentes régions du canton afin de permettre au plus grand nombre de participer. L'atelier dans notre région aura lieu **le samedi 30 mai à la Fleurisia** avec le programme suivant :

8 h 30 : accueil
9 h 00 : début
12 h 00 : apéritif

Chaque rencontre prendra la forme d'une matinée d'échanges conviviale (env. 3 h), en petits groupes, avec un maximum de 70 participant-e-s. •

L'inscription est obligatoire
(places limitées) via le code QR



LES CARTONS DU CŒUR RECHERCHENT DES BÉNÉVOLES!

L'Association neuchâteloise des Cartons du Cœur est formée de bénévoles qui viennent en aide à toute personne et à toute famille qui, dans le canton de Neuchâtel, ne parvient momentanément pas à subvenir à ses besoins. Il s'agit notamment de chômeurs, personnes en fin de droit d'indemnités, familles monoparentales, personnes âgées démunies, jeunes désemparés, marginaux, solitaires, etc.

Les Cartons du Cœur apportent une aide **en principe unique, gratuite et anonyme** sous forme de nourriture et de produits d'hygiène aux personnes démunies. Conformément à la charte de cette association, l'anonymat des bénéficiaires est en toute circonstance scrupuleusement respecté. Les personnes qui œuvrent au sein de l'association, toutes bénévoles, s'engagent à respecter cette éthique. L'association est actuellement en manque de bénévoles pour notre région et cherche du monde. **Vous souhaitez vous investir pour apporter votre aide?** Vous pouvez écrire à l'adresse suivante: benevoles@cartons-du-coeur.org •



ANNONCES

RETOUR SUR LA RÉCEPTION DES NOUVELLES ET NOUVEAUX CITOYENS

La Commune de Val-de-Travers a accueilli ses nouvelles et nouveaux citoyens le 24 avril dernier. Tous les jeunes qui fêtent leurs 18 ans en 2026 étaient invités à la salle Fleurisia.

M. Bernard Challandes a partagé ses expériences du monde du football et du coaching en tirant des métaphores avec la vie en général. L'occasion de découvrir un personnage attachant et de bénéficier d'une belle leçon de vie. Un copieux buffet a ensuite réuni toute l'assemblée. Des photos sont publiées sur le site internet communal : www.val-de-travers.ch/page/reception-des-nouvelles-et-nouveaux-citoyens-2026

À LA RECHERCHE D'UN EMPLOI

Consultez nos offres d'emploi sous Facebook, NEMONews et www.val-de-travers.ch/page/offres-demploi

PHOTO ANIMALIÈRE

RENARDEAU

L'innocence : s'amuser, déborder de curiosité et oser s'aventurer.
La magnificence du renardeau. •



© Photographie de Vincent Pezzatti

INFORMATIONS PRATIQUES

FOIRE DE COUVET DU 29 MAI 2026

En raison de la foire de Couvet du vendredi 29 mai, qui se déroulera à nouveau sur la place des Collèges, la rue Ferdinand-Berthoud à la hauteur du n° 9 et la rue des Collèges seront interdites à la circulation de 5 h à 20 h.

MOOD FESTIVAL – FERMETURE PLACE LONGEREUSE

Dans le cadre de l'AR Mood Festival, la **place Longereuse** sera **fermée du mardi 19 mai dès 18 h au mardi 2 juin inclus**.

Durant cette période, les mesures suivantes seront mises en place :

- Le parking sera déplacé à la rue du Patinage.
- Les bennes à papier et à carton se trouveront à l'écopoint de la Pénétrante, rue de l'Areuse.
- Les Moloks de Longereuse seront inaccessibles du 27 mai au 2 juin 2026.

Nous vous remercions de votre compréhension et vous prions de bien vouloir tenir compte de ces modifications temporaires.



MARQUAGE SANS FUMÉE DANS LES COURS D'ÉCOLE

En janvier 2024, le Grand Conseil décidait de bannir la fumée à l'extérieur des écoles de la scolarité obligatoire, des crèches et structures parascolaires.



Après l'entrée en vigueur de la disposition légale le 1^{er} août 2024, le Conseil d'État a adapté le règlement d'application concernant la protection contre la fumée passive le 5 mars 2025. Dans la foulée, le Canton a transmis un guide pratique à toutes les directions d'école et de structures d'accueil extrafamilial.

Sur le terrain, cela se concrétise dorénavant par l'installation de panneaux et par le marquage au sol du logo « espace sans fumée », marquage visible depuis quelques jours autour de nos différents établissements. •



MISES À L'ENQUÊTE

Les nouvelles mises à l'enquête publique sont à consulter au service de l'aménagement du territoire à Couvet. **Plus d'informations :** www.vdt.ch/page/mises-lenquete-publique

Adresses	Dates limites oppositions	Bien-fonds	Descriptions
Fleurier – Rue de la Chapelle 1	08.06.2026	967	Rénovation d'un immeuble d'habitation en zone ISOS, réfection du toit et changement des gardes-corps
Travers – Rue des Mines 8	08.06.2026	1989	Installation d'une pompe à chaleur extérieure
Fleurier – Rue François-Jaques 3	08.06.2026	1678	Agrandissement des balcons existants



À LOUER
à Couvet

Grand appartement 3½ pièces
Rez-de-chaussée, grande terrasse, place de parc.
Loyer **Fr. 1200.-** + charges
Libre de suite

Grand appartement 4½ pièces
Place de parc.
Loyer **Fr. 1300.-** + charges
Libre de suite
Tél. 079 523 87 98

À LOUER DE SUITE À COUVET (chiens non admis)

Hôpital 19
Bel appartement de 3 pièces, 2^e étage, 80 m², cuisine agencée, grand balcon, cave, part au jardin.
Loyer: **Fr. 720.- + Fr. 220.- de charges**

Grand-Rue 36
Grand appartement de 2½ pièces, 3^e étage, 70 m², cuisine agencée, cave, part au jardin.
Loyer: **Fr. 550.- + Fr. 200.- de charges**

VAL D'AREUSE LOCATIONS
Grand-Rue 36 bis
2108 Couvet - tél. 032 863 21 71

À louer, rue du Collège 4 à Fleurier

Bel appartement de 3½ pièces
Entièrement rénové, lumineux.
Entrée indépendante, cuisine agencée ouverte sur salon.
Libre de suite
Loyer **Fr. 1600.-/mois** charges comprises

 **FIDUCIAIRE C. LEBET Sàrl**

Grand-Rue 10 - 2112 Môtiers
032 866 15 14 - info@fiduciairelebet.ch



Kottisch Contrôle Electrique Sàrl
Contrôleur avec brevet fédéral

2108 Couvet • tél.: 0041 79 601 86 94
kottisch@bluemail.ch

À LOUER aux Verrières

Appartement de 4 pièces
En duplex. Cuisine agencée ouverte sur salon, 3 chambres, mezzanine, 2 salles d'eau. Cheminée. Jardin, place de parc.
Loyer **Fr. 1050.-** charges Fr. 300.-
Libre de suite
Tél. 032 863 12 40 - 079 396 09 39

ALD SERVICES Sàrl

NETTOYAGE ET ENTRETIEN D'IMMEUBLES, DE BÂTIMENTS ET DE LOCAUX

NIDS DE GUÊPES OU DE FRELONS NOS SOLUTIONS

TRANSPORT D'OBJETS
ENTRETIEN EXTÉRIEUR
AIDE AU MÉNAGE

Les Raies 2 - 2115 Buttes
+41 79 819 47 95 - info@ald-services.ch

UNE SOLUTION COMPLÈTE POUR TOUS VOS PROJETS TAILLÉS SUR-MESURE

Charpente / Couverture pour tous types de construction
Étude de projets / plans virtuels
Taillage de vos projets sur CNC
Rénovation, création, façade, isolation
Menuiserie / rénovation intérieur
Bois Suisse et régional



BUCHS FRÈRES SA
CHARPENTERIE SA

Entre-deux-Bolles 3
2117 La Côte-aux-Fées
T 032 865 11 28
roger@buchs-freres.ch
gael@buchs-freres.ch



MONNET

FERBLANTERIE SANITAIRE
079 607 10 47
032 863 23 05
2103 Noiraigue
Notre savoir-faire à votre service



CHRISTEN MENUISERIE

Menuiserie, rénovation Charpente, couverture

079 301 09 35
raph.christen@bluwin.ch
rte de Môtiers 18, Boveresse

TOUS TRAVAUX FORESTIERS

Entretien de chemins forestier
Nettoyage de branches
Élagage - Broyage
Commerce de bois



Trachsel Travaux Forestiers Sàrl - Le Crêt-Pellaton - 2105 Travers
079 436 83 27 - 079 417 14 88



PASCAL ISLER Sàrl

TEL. 079 328 80 73
CONSTRUCTION TOUS BOIS
POSE DE SOLS ET PARQUETS



Créons & Vivons
DANS L'ÉMERVEILLEMENT D'UN LIEU PLEIN DE VIE ET DE POÉSIE

Timothée Grisel PAYSAGES
WWW.TIMOTHEEGRISEL.CH
+41 79 706 45 32
contact@timotheegrisel.ch

APPARTEMENT 4 PIÈCES À LOUER?

l'emplacement idéal pour votre annonce.

☎ 032 861 10 28
✉ INFO@COURRIERHEBDO.CH

Courrier de Val-de-Travers HEBDO

Canton de Neuchâtel

La lutte contre l'implantation du moustique tigre se poursuit

Le Canton de Neuchâtel invite la population à reprendre les mesures de lutte contre le moustique tigre. Son objectif est de supprimer les lieux de ponte potentiels de cet insecte qui transmet des virus provoquant des maladies comme la dengue, le chikungunya et le zika. Si son implantation est confirmée depuis quelques années dans trois cantons romands (Genève, Valais et Vaud), elle ne l'est pas encore dans le canton de Neuchâtel.

Le moustique tigre, vecteur de maladies qui peuvent s'avérer graves, comme la dengue, le chikungunya et le zika, est susceptible de s'installer dans le canton de Neuchâtel dans un futur proche. C'est déjà le cas dans différents cantons suisses et, notamment en Suisse romande, dans les cantons de Genève, Valais et Vaud. Pour freiner son installation, l'aide de la population est essentielle. Les autorités cantonales invitent donc chacun à

être vigilant et à adopter ces deux gestes simples et efficaces.

- **Signaler tout moustique suspect sur la plateforme www.moustiques-suisse.ch.**

Des spécialistes se chargeront de l'identification et les autorités interviendront en conséquence. Contrairement aux espèces indigènes, le moustique tigre est actif de jour et est très agressif, pouvant piquer une même personne

à plusieurs reprises en occasionnant une gêne importante. C'est un moustique de très petite taille (plus petit qu'une pièce de 5 centimes) caractérisé par des pattes zébrées noir et blanc et par une ligne blanche sur le thorax.

- **Supprimer les lieux de ponte potentiels.**

Il s'agit de tous les endroits où de petits volumes d'eau peuvent stagner tels que les arrosoirs, les coupelles et les

réipients de toute nature dans les jardins, ainsi que sur les terrasses et les balcons, les gouttières non entretenues des maisons ou encore les trous dans les murs. Le moustique tigre se plaît dans les zones habitées et évite les espaces et plans d'eau naturels.

Un moustique sous étroite surveillance
Dans le canton de Neuchâtel, la surveillance du moustique tigre est assurée depuis 2019



par le service de la faune, des forêts et de la nature (SFFN) au travers de la mise en place de pièges pondoirs dans des lieux stratégiques, sur la période de mai à septembre. Une action identique est développée par la Ville de Neuchâtel depuis 2024. Le moustique tigre sera considéré comme installé lorsque ses œufs auront été observés dans un même piège lors de trois relevés consécutifs, deux années de suite. Son installation n'est pas confir-

mée dans le canton de Neuchâtel, même si deux spécimens adultes y ont été signalés en 2025. Les mesures de lutte élaborées dans les autres cantons, qui allient surveillance de zones stratégiques, intervention rapide et vigilance de la population, ont démontré leur efficacité.

Des informations complémentaires sont disponibles sur www.ne.ch/moustique-tigre.

Comm.

FOOTBALL - 4^E LIGUE

Le leader n'a fait aucune fleur à Môtiers

Dimanche matin, le leader Lusitanos a rendu une petite visite au FC Môtiers – avant-dernier du classement de 4^e ligue – lors de la fête des mères. Mais les visiteurs n'ont pas fait dans les sentiments et n'ont fait aucune fleur aux joueurs vallonniers qui ont courbé l'échine sur le score sans appel de 1-6.

Môtiers – Lusitanos 1-6 (0-3). Les étoiles du Courrier (top 3) : *M. Kull **L. Choffat ***Renaud

Après 5 matches dans le 2^e tour du championnat, Môtiers cherche encore et toujours sa première victoire. En danger extrême au classement, le club de La Bergerie devra très vite rebondir pour tenter de sauver sa peau. Dimanche, toute l'équipe s'est réunie en cercle avant le coup d'envoi pour répéter en cœur « *ici, c'est... Môtiers!* ». Les joueurs l'ont répété 3 fois comme un avertissement lancé en direction de leur adversaire.

Môtiers, l'équipe de tous les possibles?

Malheureusement, Lusitanos n'a en rien été impressionné et a commencé

à faire tourner la balle – et les têtes môtisannes – dès le coup de sifflet de l'arbitre. Sans panique et sans précipitation, le leader a posé son jeu et a fait défiler le tableau d'affichage assez rapidement. De sorte qu'il y avait déjà 0-2 après 20 minutes de jeu.

En face, Môtiers n'a pas fait un mauvais match mais a trop souvent été passif, à quelques exceptions près. Un peu comme s'il avait accepté l'idée de perdre avant même de jouer la rencontre.

Or, tout est possible et encore plus quand il s'agit d'une équipe qui sait parfois se sublimer comme Môtiers. Dommage que tous les joueurs n'y aient pas cru ensemble pour faire front commun.



Place au derby contre Val-de-Travers II samedi!

Réduit à s'appuyer sur quelques efforts individuels, Môtiers a logiquement lourdement perdu. Et encore, le gardien Mathéo Kull a passablement limité la casse avec plusieurs arrêts décisifs. Lusitanos a également galvaudé un grand nombre d'occasions de but. Malgré cette défaite, on reste persuadé que les joueurs du duo Rattenni-Tosato peuvent s'en sortir s'ils

parviennent à faire évoluer leur état d'esprit collectif vers quelque chose de plus combatif et de plus conquérant. Et la prochaine sortie constitue une magnifique opportunité de se sublimer puisque les « rouge et jaune » reçoivent Val-de-Travers II (2^e) samedi, sur le coup de 18 heures. Il y a fort à parier que les deux formations ne se feront aucune fleur non plus!

Kevin Vaucher

TENNIS

Deux victoires et deux défaites : week-end mitigé pour les équipes du Val-de-Travers

Samedi 9 mai, chez les Messieurs 45+ en 2^e ligue, l'équipe vallonnaise s'est inclinée à Colombier sur le score de 5-2 face au TC du Vignoble; ceci malgré une belle résistance, notamment de la part de Guillaume Mairy, qui a ramené les deux points de la rencontre, en simple, puis en double. Les joueuses de 3^e ligue 30+ ont en revanche signé une belle victoire 4-2 à Neuchâtel face au TC Mail, confirmant ainsi leur bon début de saison. À relever que deux simples ont été particulièrement disputés, chacun durant plus de trois heures.

Du côté des équipes masculines de 3^e ligue, Val-de-Travers 1 a réalisé une solide prestation face à Marly, en s'imposant nettement 7-2 à domi-

cile. Les Vallonniers ont dominé les simples, avec des victoires convaincantes de Thomas Jéquier, Vivien Furrer, Matheo Kull et Soren Marquis, ce dernier ne laissant aucun jeu à son adversaire. Malgré des défaites serrées en trois sets, Finnik Ademi et Bastien Kull ont, eux aussi, montré de très belles choses. Les trois jeunes du club, Bastien et Mathéo Kull et Soren Marquis, se sont également illustrés en double. Âgés de 19 ans pour les frères Kull et de 18 ans pour Marquis, ils confirment leur belle progression et apportent une énergie prometteuse à l'équipe.

Dimanche, la rencontre de 2^e ligue Messieurs face à Neyruz 1 a été reportée en raison de la pluie, alors

que Val-de-Travers 2, en 3^e ligue, s'est lourdement incliné 9-0 à Bulle, une équipe qui alignait des joueurs bien mieux classés que les Vallonniers. Une défaite à vite oublier.

Dans l'ensemble, ce deuxième tour des interclubs a une nouvelle fois mis en évidence l'engagement des équipes du Tennis Club Val-de-Travers ainsi que le bel état d'esprit qui anime joueuses et joueurs en ce début de saison.

Les résultats en bref

45+ 2L Messieurs: Vignoble – Val-de-Travers 5-2; **3L Messieurs:** Val-de-Travers 1 – Marly 7-2; **30+ 3L Dames:** Mail NE – Val-de-Travers 2-4; **3L Messieurs:** Bulle – Val-de-Travers 9-0.

Prochaines rencontres à domicile

Samedi 16 mai: 2L Messieurs : Val-de-Travers - Marin, 11h à Fleurier (chemin de Bussan); 3L Messieurs : Val-de-Travers 1 - Groupe E, 11h à Couvet (rue de la Chapelle). **Dimanche 17 mai:** 45+ 2L Messieurs: Val-de-Travers - Porrentruy, 10h à Fleurier (Bussan).

Nous invitons chaleureusement les amatrices et amateurs de tennis à venir assister à l'une ou l'autre des rencontres d'interclubs! Le niveau de plusieurs de nos joueuses et joueurs vaut le coup d'œil. Le programme complet 2026 est disponible sur notre page tcvdt.ch/interclubs.

Comm.

FOOTBALL - 3^E LIGUE

Le feu sacré vallonnier se met en place

Passée la déception de la défaite évitable contre Le Locle – qui a très vraisemblablement mis fin à la possibilité de titre –, le FC Val-de-Travers poursuit sa route dans le championnat de 3^e ligue et se redresse petit à petit. Après une déconvenue évitée de justesse contre la lanterne rouge Cortaillod (victoire 2-3 dans les dernières secondes du match), les « émeraude » ont battu la deuxième équipe de Béroche-Gorgier, vendredi passé, grâce à un triplé de Toni Barigello. La participation au barrage de promotion est toujours dans le viseur.

Val-de-Travers – Béroche-Gorgier II 3-1 (3-0). Les étoiles du Courrier (top 3) : *Barigello **De Giorgi ***S. Lebet

Les Vallonniers ont eu chaud aux fesses à Cortaillod et l'incendie consumait apparemment encore leurs jambes quelques jours plus tard lorsqu'ils ont accueilli Béroche-Gorgier II. Mais cette fois, ce feu-là sentait bon le succès! Bien en place, disciplinés et entreprenants offensivement, les joueurs de Raphaël Claudio ont rapidement embrasé la défense avec des tentatives de Leonit Bitiqi et Marco Nogueira. Mais c'est finalement Toni Barigello qui

a allumé la lampe en premier sur un bel effort solitaire (10^e minute).

Le Val-de-Travers qu'on aime

À peine la balle avait été réengagée que l'attaquant refilait à l'anglaise entre la défense pour doubler la mise en logeant la balle en pleine lucarne. « *L'homme en feu* » du moment a soigné la manière et les résultats concrets sur le terrain en marquant une 3^e fois juste avant la pause. Un jeu simple, rapide et efficace: c'était le Val-de-Travers comme on l'aime et comme on aime le voir jouer! La seconde période a été moins aboutie même si les « émeraude » sont res-



tés maîtres de leur sujet et maîtres du jeu. Et c'est en évoluant de cette façon qu'ils arrivent à préserver un score sans vaciller.

Un but litigieux en seconde période

Même si l'agitation offensive s'est calmée en attaque, Val-de-Travers n'a jamais été menacé d'un quelconque retour au score de son adversaire. Finalement, Béroche a néanmoins sauvé l'honneur sur une action plus que litigieuse. Un défenseur vallonnier avait semble-t-il sauvé son équipe sur la ligne mais l'arbitre a

jugé que la balle avait passé cette ligne et a accordé cette réussite. Des spectateurs bien placés ont vivement contesté cette décision. De notre côté, on était trop loin de l'action pour pouvoir en juger. Peu importe, cela n'a heureusement eu aucune conséquence sur l'issue de la partie. Il reste désormais quatre matches à jouer pour assurer la 2^e place du classement et se donner le droit de disputer un barrage de promotion. Pour cela, il faudra que le feu sacré continue d'animer les jambes des joueurs du Vallon!

Kevin Vaucher

RÉSULTATS

CLASSEMENTS

Football
3^e ligue

Val-de-Travers – Béroche-Gorgier II 3-1 (3-0). Buts: Barigello (3x)

1. Le Locle	18	14	2	2	(24)	77	: 21	44
2. Helvetia NE	18	12	2	4	(32)	47	: 25	38
3. Val-de-Travers	18	11	5	2	(39)	66	: 33	38
4. Superga	18	10	2	6	(61)	47	: 37	32
5. Béroche-Gorgier II	18	9	1	8	(34)	41	: 41	28
6. Corcelles-Corm.	18	7	3	8	(69)	28	: 43	24
7. Bôle II	18	7	2	9	(34)	46	: 54	23
8. Val-de-Ruz	17	6	3	8	(63)	39	: 38	21
9. Floria	17	6	2	9	(97)	33	: 44	17
10. Le Comm. Sport II	18	4	3	11	(33)	37	: 59	15
11. Bevaix	18	4	3	11	(48)	32	: 54	15
12. Cortaillod II	18	2	2	14	(58)	18	: 62	8

4^e ligue

Peseux Comète – Val-de-Travers II 2-6 (1-5). Buts: Blanco (contre son camp), Gomes, Dias (2x), Hirschi, Brissat

Môtiers – Lusitanos 1-6 (0-3)

But: Choffat								
1. Lusitanos	17	16	1	0	(109)	74	: 22	49
2. Val-de-Travers II	17	14	2	1	(28)	75	: 26	44
3. Le Locle II	16	11	4	1	(72)	71	: 23	37
4. Boudry II	16	6	2	8	(27)	49	: 59	20
5. Val-de-Ruz II	16	6	2	8	(31)	38	: 36	20
6. Peseux Comète	16	6	1	9	(23)	47	: 60	19
7. Colombier II	16	5	4	7	(45)	37	: 37	19
8. Bosna NE II	16	5	4	7	(64)	52	: 54	19
9. AS Vallée	17	3	2	12	(13)	36	: 73	11
10. Môtiers	15	2	2	11	(13)	40	: 76	8
11. Béroche-Gorgier III	16	2	2	12	(37)	27	: 80	8

5^e ligue

Val-de-Travers III – Les Brenets 2-0 (1-0)
Buts: Gabino (contre son camp), Conte

1. Val-de-Travers III	15	10	4	1	(11)	49	: 12	33
2. Cressier Sport 2019	15	10	3	2	(68)	50	: 20	32
3. Corcelles-Corm. II	16	9	4	3	(13)	41	: 28	30
4. Les Brenets	15	9	2	4	(29)	42	: 28	28
5. United Milvignes II	15	7	2	6	(26)	38	: 32	22
6. Étoile-Sporting II	15	5	2	8	(23)	21	: 31	16
7. Val-de-Ruz IV	15	4	3	8	(24)	29	: 27	14
8. Espagnol NE II	16	4	1	11	(23)	34	: 78	12
9. Bevaix II	16	3	3	10	(35)	27	: 38	11

Résultats juniors

A: Val-de-Travers – Val-de-Ruz 5-1
C I: Val-de-Travers – Boudry 4-7
C II: Val-de-Travers II – Floria II 1-2
D9 I: Lignières – Val-de-Travers 1-0
D9 II: Val-de-Travers II – La Chaux-de-Fonds 4-9
D7: Milvignes – Val-de-Travers 7-7
F14: Val-de-Travers – Cornaux Jaune 3-3

VTT

Plusieurs Vallonniers au Roc du Littoral

Dimanche dernier, plusieurs Vallonniers se sont rendus à Hauterive afin de participer à la 33^e édition du Roc du Littoral.

Résultats des Vallonniers

Cadets (19 classés): 1. Rafael Zobel, Bulle, 38'56 – 18. Maxence Cuenin, Couvet, 51'08. **Cross garçons (32):** 1. Lorenzo Marques, Villars-sur-Glâne, 11'11 – 3. Mikel Galdos, Couvet, 11'15 – 21. Jovian Hainard, Buttes, 14'47 – 25. Andrea Rossetti, Travers 15'25 – 27. Thomas Forest, Noiraigue, 15'29 – 30. Heiko Baumann, Noiraigue, 18'15. **Rock garçons (19):** 1. Gian Regli, Gals, 17'25 – 4. Kepa Galdos, Couvet, 18'22 – 11. Justin Hainard, Buttes, 21'21. **Dames 1 (7):** 1. Elodie Python, Boveresse, 1h35. **Masters 1 (30):** 1. Romain Bannwart, Hauterive, 1h20 – 7. Camille Rossetti, Travers, 1h30. **Masters 2 (38):** 1. Marcio Lourenço, Sembrancher, 1h23 – 20. Bruno Figueiredo, Couvet, 1h38 – 29. Valentin Muriset, Couvet, 1h50. **Seniors (28):** 1. Daniel Ribotel, Vuisternens-en-Ogoz, 1h29 – 27. Stéphane Vuille, La Côte-aux-Fées, 2h20.

LUTTE

La fête des mamans dans la sciure !

Les lutteurs du Club du Val-de-Travers se sont rendus, dimanche dernier, à la fête régionale organisée par le club de la Haute-Broye, à Oron.

2017-2018: 4. Kevin Maire, palme, 56.75. 2015-2016: 4. Achille Leuen-

berger, palme finaliste, 57.25. 2013-2014: 3b. Nolan Maire, palme, 57.00 – 8a. Silas Beck, 55.25. 2011-2012: 1. Ilan Baillod, palme, 59.50 – 7. Lenox Beck, palme, 56.00 – 9d. Théo Huguenin, 55.50.



Derrière: Nolan Maire, Kevin Maire, Walti Erb, Silas Beck, Lenox Beck, Théo Huguenin. Devant: Achille Leuenberger, Ilan Baillod

COURSE À PIED

Christian Fatton remporte les 24 h de Bâle

Le Néraoui Christian Fatton a remporté, le week-end dernier, la 35^e édition de la course des 24 heures organisée autour des terrains de football jouxtant le parc Saint-Jacques (Bâle), sur un circuit d'environ 1100 mètres.

Parti sur un rythme maîtrisé d'environ 9 km/h, il a pris la tête après le 59^e tour avant de gérer une nuit particulièrement éprouvante, notamment entre 3 h 30 et 5 h 30. Au terme des 24 heures, il totalisait 187,345 kilomètres et s'adjugeait ainsi une troisième victoire dans cette épreuve après ses succès de 2004 et 2006.

La deuxième place est revenue à Christiane Böhm, restée courageusement en piste malgré une fin de course difficile.



Au passage des 100 miles, Christian Fatton a également battu le record de Suisse de la distance en 20 h 37'37".

Le vainqueur a enfin salué le soutien de son épouse Julia, responsable du ravitaillement durant toute l'épreuve.

Le Val-de-Travers en force à Berne

Le Grand Prix de Berne 2026, qui a rassemblé plusieurs Vallonniers, samedi dernier, est l'une des plus grandes manifestations de course à pied en Suisse, souvent décrite comme les « dix plus beaux miles du monde ». Il s'agit d'un événement populaire mêlant sport d'élite et de masse à travers la vieille ville et les bords de l'Aar.

Résultats

Hommes 30 (2817 classés): 578. Michael Robert-Nicoud, Travers, 1h14 – 2111. Nils Robert-Nicoud, Travers, 1h34 – 2565. Filipe Alexandre Costa

Araujo, Travers, 1h45. **Femmes 30 (1435):** 988. Agathe Dumont, Noiraigue, 1h43 – 1099. Lucie Fauguel, Fleurier, 1h46'35 – 1101. Salomé Bielser, Môtiers, 1h46'35. **Hommes 40 (1031):** 987. Samuel Mottier, Fleurier, 1h51. **Hommes 20 (2055):** 2033. Loïc Vindice, Fleurier, 1h59. **Femmes 45 (416):** 353. Aurore Noël, Fleurier, 1h51. **Dames 55 (222):** 209. Manuella Vindice, Fleurier, 1h59. **Hommes 50 (809):** 422. Frédéric Mairy, Couvet, 1h28. **Dames 75 (3):** 1. Silvana Marchesi Ferrari, Couvet, 1h48. **Run for me:** Loris Righetti, Noiraigue, 1h28.

BOXE ANGLAISE

Pourquoi donc le Boxing club Fribourg a-t-il une succursale au Vallon ?

Début 2025, l'ancien boxeur Robert Barbezat, aujourd'hui entraîneur, crée une succursale du Boxing club Fribourg au Val-de-Travers pour accompagner au mieux ses athlètes. Le Fleurisan explique les raisons de cette petite incongruité.

Le noble art comme art de vivre. C'est l'impression qui ressort d'une rencontre avec Robert Barbezat. L'habitant de Fleurier est, depuis plus de vingt ans, dans le milieu de la boxe anglaise, d'abord comme boxeur entre 2008 et 2014, puis comme entraîneur. « Je suis un véritable passionné. Je suis toujours prêt à me lever au milieu de la nuit pour regarder un combat », avoue-t-il.

Jusqu'en 2024, le tout récent quadragénaire, au palmarès selon Swiss boxing de 11 combats gagnés pour 11 défaites et une égalité, était membre du Boxing club du Val-de-Travers, dont il était même le vice-président, avant de donner sa démission. La raison, selon Robert Barbezat, le manque d'une optique « compétition ». « J'ai toujours eu cette vision de la compétition et la recherche du résultat. D'ailleurs, comme boxeur, je suis allé au Boxing club de Martigny, le meilleur en Suisse romande à l'époque », explique-t-il, en se rappelant des trajets entrepris plusieurs fois par semaine.

Une amitié en filigrane

C'est justement dans cette volonté de pratiquer la boxe pour la compétition que Robert Barbezat a monté une structure dédiée au Val-de-Travers, au début 2025. « Avec une visée de résultats et pouvoir amener des boxeurs à la gagne », relève l'entraîneur. Celle-ci a pour nom le Boxing club Fribourg succursale Val-de-Travers. Mais pourquoi donc s'associer à un club fribourgeois ? Eh bien



Michael Celeschi et Robert Barbezat se connaissent depuis vingt ans grâce à la boxe

tout est affaire d'amitié, le Fleurisan étant proche du président du club, Michael Celeschi. « Ma première rencontre avec Robert remonte à presque vingt ans », explique ce dernier. « D'abord on se voyait comme boxeurs et on était bon copains, puis nous sommes devenus amis ».

Le Boxing club Fribourg (BCFr) est né en 2020, sur les cendres d'un précédent club ayant vécu de 1954 à 1958. « Nous nous sommes vite développés et avons acquis une certaine renommée grâce à plusieurs titres remportés par nos boxeurs », poursuit Michael Celeschi, en détaillant aussi les nouvelles infrastructures du club plus grandes qu'au

début. D'ailleurs, le BCFr est reconnu comme Centre romand de performance depuis deux ans.

La compétition avant tout

Ainsi, la relation d'amitié entre les anciens boxeurs, Robert Barbezat et Michael Celeschi, a abouti à l'idée de créer une succursale du club de boxe de Fribourg au Vallon. « Je n'ai aucune envie de concurrencer le Boxing club Val-de-Travers, nous n'avons pas les mêmes visées », explique Robert Barbezat. Il précise que le club vallonnien est idéal comme club familial et pour une boxe de loisirs. « Notre partenariat avec une succursale n'est pas la première du genre en Suisse », complète Michael Celeschi. Et il semble que la démarche rencontre un certain succès. En un peu plus d'une année, une dizaine de boxeurs, dont trois licenciés en préparation de combat, s'entraînent avec licence au BCFr sous l'égide de Robert Barbezat.

« Une structure s'est installée », note l'entraîneur, en soulignant que le partenariat permet d'aller aussi s'entraîner à Fribourg avec des sparrings (ndlr: combat d'entraînement contrôlé) pour faire évoluer le niveau de ses protégés. Autrement, le Fleurisan propose deux cours par semaine au centre SAS à Couvet, plus un, le samedi à Vuiteboeuf. Et Robert Barbezat a déjà vécu de bons résultats en compétition avec « ses » boxeurs, notamment avec un jeune prometteur: Deneo Schneider qui vient de remporter, il y a quelques semaines, un tournoi à Genève.

Gabriel Risold

BADMINTON

Les badistes brillent au Master AOB à Neuchâtel



Devant: Milan Kottisch, Joséphine Lhotelin Cardona. Derrière: Valentine Genet, Sofia Samouco, Layana Nunes Marques

Dimanche dernier, le Master AOB de badminton s'est déroulé à Neuchâtel, sous l'organisation du BC Neuchâtel. Ce rendez-vous réunissait les huit meilleurs juniors de chaque catégorie de la saison, offrant ainsi un niveau de jeu particulièrement relevé.

Le Badminton Val-de-Travers était représenté par sept jeunes joueurs et joueuses particulièrement motivés. Une belle délégation qui a su se distinguer

puisque cinq d'entre eux se sont qualifiés d'office pour le Master romand. Fait remarquable: parmi ces cinq qualifiés figurent quatre jeunes filles.

En catégorie **U13 garçons**, la concurrence s'est montrée très intense. Ethan et Robin ont livré de belles prestations, mais n'ont malheureusement pas réussi à franchir le cap des phases de poules dans un tableau au niveau très élevé.

Chez les plus jeunes, en **U11 filles**, la toute jeune Joséphine a réalisé un beau parcours pour décrocher une belle 3^e place. Même satisfaction du côté des **garçons U11**, où Milan a démontré qu'avec peu de mois de pratique, il est déjà possible d'obtenir d'excellents résultats. Il repart lui aussi avec une médaille de bronze.

En **U13 filles**, Layana a su tirer son épingle du jeu grâce à son excellente vision du jeu et à une tactique bien maîtrisée. Elle monte également sur la 3^e marche du podium.

Enfin, en **U15 filles**, Sofia et Valentine, remarquables de régularité tout au long de la saison, terminent elles aussi avec une médaille de bronze méritée.

Grâce à leurs performances, Joséphine, Milan, Layana, Sofia et Valentine décrochent leur qualification pour le Master romand, qui se disputera à Bulle le samedi 13 juin prochain.

Bravo à tous ces jeunes badistes pour leurs excellents résultats et plein succès aux cinq qualifiés pour cette belle finale de saison!

Comm.

Pour vos textes rédactionnels, merci de nous faire parvenir vos communiqués avant lundi midi. redac@courrierhebdo.ch

Courrier
Val-de-Travers
HEBDO